

**PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration de la Corporation
« LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue le 3 juin 2013
à 13 :35 heures, à laquelle sont présents :**

Me Basile Angelopoulos, MM. Gaétan Vandal, Michel Demers et Raymond Talbot, étant tous administrateurs de la Corporation, et formant quorum des membres du conseil d'administration.

Est absent :

- **M. Marcel Alexander**

Participe également à la réunion :

- **Me Marie-Claude Mondor, représentante de la Corporation**

CA-2013-06-03/001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel que soumis.

(Réf : 1.2)

CA-2013-06-03/002

ADOPTION DU CODE D'ÉTHIQUE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Secrétaire-
trésorier

D'adopter le Code d'éthique et de déontologie des employés, des membres et des administrateurs de la Cité de la culture et du sport de Laval.

(Réf : 2.1)

CA-2013-06-03/003

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST ALORS UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 13 :45 heures.

(Réf : 3.0)

(signé) M. GAÉTAN VANDAL

M. Gaétan Vandal, secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME
CA 03 JUIN 2013

Secrétaire-
trésorier